UNIPROS
COOPERATIVE SAP

INSCRIPTION À L'AVANCE IMMÉDIATE

Complétez cette fiche de renseignement, à remettre au professionnel intervenant chez vous pour bénéficier de l'avance immédiate sur vos prochaines factures et ne payez que 50% de la somme due ! Plus besoin de faire l'avance du crédit d'impôt !

Civilité : Mr. / Mme. / Mr et Mme. / Mr ou Mme.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal et Ville : □□□□□ .....

Email : .....

Tel Mobile : 0□□□□□□□□□

Date de naissance : □□ / □□ / □□

Code postal et ville de naissance : □□□□□ .....

IBAN : FR□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□

BIC : □□□□□□□□□□□

Inscription au dispositif de l'URSSAF

Seulement les factures émises après votre inscription au dispositif de l'avance immédiate seront éligibles à ce moyen de paiement. Il vous faudra valider votre compte via un email que vous recevrez de l'URSSAF en charge de la mise en place de ce dispositif.